

**Conseil du développement industriel****Quarante-troisième session**

Vienne, 23-25 juin 2015

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Préparatifs de la seizième session  
de la Conférence générale****Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale****Rapport du Directeur général**

Le présent document donne des informations générales sur l'organisation des travaux de la Conférence générale à sa seizième session, y compris une liste des questions dont l'inscription à l'ordre du jour provisoire est proposée.

**I. Introduction**

1. La Conférence générale de l'ONUDI est l'organe principal de l'Organisation et se compose des représentants de tous les Membres (Article 7, par. 1, et Article 8, par. 1, de l'Acte constitutif). Les principales fonctions de la Conférence sont spécifiées au paragraphe 3 de l'Article 8 de l'Acte constitutif. La Conférence détermine en particulier les principes directeurs et les orientations générales de l'Organisation. À moins qu'elle n'en décide autrement, la Conférence tient une session ordinaire tous les deux ans, au Siège de l'Organisation (Article 8, par. 2). La dernière session ordinaire de la Conférence (la quinzième) s'est tenue à Lima du 2 au 6 décembre 2013.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



## **II. Informations générales**

### **A. Date et lieu de la Conférence**

2. Comme suite à la décision GC.15/Dec.20, la seizième session de la Conférence générale se tiendra à Vienne du 30 novembre au 4 décembre 2015. Il est prévu que les séances de la Conférence générale se tiennent dans le bâtiment C du Centre international de Vienne.

### **B. Questions budgétaires**

3. Les ressources inscrites au programme et aux budgets 2014-2015 de l'ONUDI, pour la tenue de la seizième session se montent à 826 700 euros au total. Pour établir les prévisions de dépenses correspondantes, on est parti des principes suivants:

a) La session durerait cinq jours ouvrables et comporterait 10 séances plénières, ainsi que des séances de la grande commission et des réunions des groupes géographiques;

b) Des services d'interprétation et la traduction de la documentation seraient assurés pour les séances plénières et celles de la grande commission dans les six langues officielles de l'Organisation (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe);

c) Conformément à la décision du Conseil (IDB.41/Dec.12 (1)), compte tenu de la suspension de l'article 65 du Règlement intérieur, il ne sera pas établi de comptes rendus analytiques pour la seizième session de la Conférence.

### **C. Ordre du jour**

4. Conformément à l'alinéa g) du paragraphe 4 de l'Article 9 de l'Acte constitutif, le Conseil établit l'ordre du jour provisoire de chaque session de la Conférence générale. L'article 13 du Règlement intérieur de la Conférence donne des indications sur le contenu de l'ordre du jour provisoire des sessions ordinaires. Par ailleurs, l'article 12 du même Règlement énonce que le Conseil établit cet ordre du jour provisoire d'après une liste de questions proposées pour inscription que lui soumet le Directeur général.

5. Des annotations indiquant brièvement l'historique de chaque question, la documentation prévue, le fond des problèmes à examiner et les décisions antérieures pertinentes de la Conférence ou d'autres organes de l'Organisation seront publiées à l'issue de la quarante-troisième session du Conseil.

6. La liste des questions proposées pour inscription à l'ordre du jour provisoire de la seizième session de la Conférence figure à l'annexe I du présent document, avec indication des textes portant autorisation de leur inscription. Un calendrier de travail provisoire figure à l'annexe II du présent document.

## **D. Documentation**

7. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale, le Directeur général distribue les documents nécessaires à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour provisoire dans toutes les langues de la Conférence à tous les destinataires de l'ordre du jour provisoire 45 jours au moins avant la date d'ouverture de la session.

## **III. Organisation des travaux de la Conférence**

8. Comme le veut la pratique établie à ses précédentes sessions, la Conférence générale, à sa seizième session, aura pour thème général "L'industrialisation durable pour une prospérité partagée".

9. Comme l'a préconisé la Conférence dans la résolution GC.9/Res.1, il est prévu de tenir un forum sur les questions liées au développement industriel. Il est prévu d'inclure, à la seizième session, le Forum sur le développement industriel inclusif et durable, ainsi que la réunion des donateurs de l'ONUDI. Le Forum sur le développement industriel inclusif et durable et la réunion des donateurs auront lieu au cours des séances plénières pour offrir à des participants de haut niveau l'occasion de faire entendre leur opinion sur des thèmes particuliers dans le cadre d'un débat thématique et interrégional (annexe II, calendrier de travail provisoire). Conformément à la résolution GC.9/Res.1, il a été proposé d'inscrire ces deux manifestations à l'ordre du jour provisoire de la session (annexe I, point 9).

10. Pour que le débat sur les questions d'importance critique soit fructueux, il a été proposé de limiter à 5 minutes les interventions des États Membres et à 10 minutes celles des groupes régionaux.

11. À ses sessions précédentes, la Conférence a créé une grande commission et lui a confié le soin d'examiner un certain nombre de points de l'ordre du jour. Le Conseil voudra peut-être recommander à la Conférence de faire de même à sa seizième session, sans perdre de vue que la création de commissions supplémentaires ne peut se faire que dans la limite des ressources disponibles (voir par. 3 ci-dessus). Les points 7 à 19 de l'ordre du jour provisoire seraient ainsi renvoyés à la grande commission pour un débat plus poussé visant à élaborer, par consensus, des projets de décision et de résolution devant être présentés en séance plénière.

12. Les travaux de la Conférence, aux sessions précédentes, ont aussi été facilités par l'organisation, sous la direction du Président du Conseil, de consultations informelles pour préparer la session. Un tel groupe informel, composé de représentants des missions permanentes auprès de l'ONUDI à Vienne, s'est réuni avant les sessions précédentes et a établi un rapport à la Conférence contenant des recommandations sur la plupart des points de l'ordre du jour ainsi que sur les questions d'organisation.

13. En tenant compte de l'expérience passée, le Conseil voudra peut-être proposer que soient rapidement organisées les consultations informelles sous la direction de son Président. Afin de faciliter les travaux des consultations informelles prévues avant la Conférence générale, il est fortement recommandé, comme l'ont fait

d'autres organisations avec succès, d'établir à trois semaines avant la session de la Conférence, un délai pour la soumission des projets de décision et de résolution.

#### **IV. Mesures à prendre par le Conseil**

14. Le Conseil pourrait envisager d'adopter la décision ci-après:

“Le Conseil du développement industriel:

a) Prend note des informations figurant dans le document IDB.43/13;

b) Adopte l'ordre du jour ci-après pour la seizième session de la Conférence générale:

[...]

c) Approuve la tenue d'un forum sur les questions liées au développement industriel dans le cadre de la Conférence générale (ordre du jour provisoire, point 9);

d) Recommande à la Conférence de renvoyer les points 7 à 19 de l'ordre du jour provisoire à une grande commission de la Conférence;

e) Recommande que, compte tenu de l'expérience acquise lors de la préparation des sessions précédentes de la Conférence, le Président de la quarante-troisième session du Conseil du développement industriel organise des consultations informelles pour préparer la seizième session de la Conférence;

f) Prie instamment les États Membres de soumettre les projets de décision ou de résolution qu'ils proposent aux consultations informelles avant le 6 novembre 2015.”

## Annexe I

### Questions proposées pour inscription à l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

#### Conférence générale, seizième session, du 30 novembre au 4 décembre 2015

	<b>Texte portant autorisation</b>
1. Ouverture de la session.	Règlement intérieur, article 34
2. Élection du Bureau.	Règlement intérieur, article 35
3. Adoption de l'ordre du jour.	Règlement intérieur, article 17
4. Organisation des travaux.	Règlement intérieur, articles 44 à 47
5. Pouvoirs des représentants à la Conférence.	Règlement intérieur, article 28
6. Élections aux organes:	Règlement intérieur, article 102
a) Conseil du développement industriel;	Acte constitutif, Article 9.1
b) Comité des programmes et des budgets.	Acte constitutif, Article 10.1
7. Rapports annuels du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2013 et 2014.	Règlement intérieur, article 13.1 b)
8. Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions ordinaires.	Acte constitutif, Article 8.3 b), Règlement intérieur, article 13.1 c)
9. Forum sur les questions liées au développement industriel.	GC.9/Res.1
10. Questions financières:	
a) Barème des quotes-parts des États Membres;	Acte constitutif, Article 15 Règlement intérieur, article 13.1 k)
b) Situation financière de l'ONUDI;	Règlement intérieur, article 13.1 l), IDB.27/Dec.2 e)
c) Fonds de roulement;	Règlement financier, article 5.4
d) Nomination d'un commissaire aux comptes.	Règlement financier, article 11.1
11. Programme et budgets, 2016-2017.	Acte constitutif, Articles 8.3 c) et 14 Règlement intérieur, article 13.1 i)

<sup>1</sup> Mises à jour pour tenir compte des textes portant autorisation adoptés par le Conseil à sa quarante-troisième session.

	<b>Texte portant autorisation</b>
12. Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019.	GC.2/Dec.23, GC.6/Dec.10, GC.13/Res.3, GC.14/Dec.18, GC.15/Dec.17, GC.15/Dec.18
13. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable.	GC.15/Res.1
14. Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement.	Point proposé par le Directeur général (Règlement intérieur, article 13.1 b))
15. Activités de l'ONUDI relatives à l'agribusiness, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois.	Point proposé par le Directeur général (Règlement intérieur, article 13.1 b))
16. Activités de l'ONUDI en rapport avec la Déclaration ministérielle de Lima en faveur des pays les moins avancés.	GC.15/Res.6
17. Questions relatives au personnel, y compris Comité des pensions du personnel de l'ONUDI.	Statut du personnel, article 13.2, point abordé dans le document IDB.43/15  GC.1/Dec.37
18. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.	GC.1/Dec.41, annexe
19. Date et lieu de la dix-septième session.	Règlement intérieur, article 13.1 s)
20. Clôture de la session.	

## Annexe II

20 avril 2015

## Conférence générale, seizième session

Vienne, du 30 novembre au 4 décembre 2015

Thème général: "L'industrialisation durable pour une prospérité partagée"

## AVANT-PROJET DE CALENDRIER DE TRAVAIL

<i>Lundi 30 novembre 2015</i>	<i>Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015</i>	<i>Mercredi 2 décembre 2015</i>	<i>Jeudi 3 décembre 2015</i>	<i>Vendredi 4 décembre 2015</i>
	9 heures Bureau	9 h 15-10 h 15 Commission de vérification des pouvoirs ( <i>sujet à modification</i> )		
<b>1<sup>re</sup> séance plénière</b> <u>10 heures-12 h 30</u> Ouverture de la session – Débat général  Déclarations des chefs d'État et de gouvernement	<b>3<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>10 heures-13 heures</u>  Débat général	<b>5<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>10 heures-13 heures</u>  Débat général	<b>7<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>10 heures-13 heures</u>  Débat général  • Pouvoirs des représentants à la Conférence (point 5) • Nomination d'un commissaire aux comptes (point 10 e) – (si nécessaire)	<b>9<sup>e</sup> séance plénière</b> ou <b>Grande Commission</b> 7 <sup>e</sup> séance <u>10 heures-13 heures</u>  (si nécessaire)
	<b>Grande Commission</b> 1 <sup>re</sup> séance <u>10 heures-13 h 30</u>	<b>Grande Commission</b> 3 <sup>e</sup> séance <u>10 h 15-13 h 15</u>	<b>Grande Commission</b> 5 <sup>e</sup> séance <u>midi (sujet à modification)</u>	
* * * *	* * * *	* * * *	* * * *	* * * *
<b>2<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>15 heures-16 heures</u>  Discours liminaire  <u>16 heures-18 heures</u>  Forum sur le développement inclusif et durable	<b>4<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>15 heures-17 heures</u>  Forum sur le développement inclusif et durable  <u>17 heures-18 heures</u>  Lancement du Rapport sur le développement industriel	<b>6<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>15 heures-18 heures</u>  Réunion des donateurs	<b>8<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>15 heures-18 heures</u>  Débat général	<b>10<sup>e</sup> séance plénière</b> <u>15 heures-18 heures</u>  Examen et adoption des décisions et résolutions
	<b>Grande Commission</b> 2 <sup>e</sup> séance <u>15 h 30-18 h 30</u>	<b>Grande Commission</b> 4 <sup>e</sup> séance <u>15 h 30-18 h 30</u>	<b>Grande Commission</b> 6 <sup>e</sup> séance <u>15 h 30-18 h 30 (sujet à modification)</u>	